



Le père de la jeune Erica, décédée dans l'accident de circulation impliquant l'artiste Tenor, était face à la presse à Douala ce mercredi 08 septembre 2021.

Un papa qui, visiblement, ne s'est pas encore remis de la douleur. Les obsèques sont terminées, place désormais à la bataille judiciaire.

Monsieur Moulioum est persuadé que sa fille avait été tué et attend désormais que justice lui soit rendue. « **Maintenant je me tourne vers la justice camerounaise. Que ceux qui sont en charge de ce dossier se mettent en tête que ça peut aussi arriver à leurs enfants. Aujourd'hui il n'y a rien qui puisse remplacer ma fille ! Je veux savoir la vérité** », déclare face à la presse un papa encore sous le coup du choc.

Il dit notamment avoir été abandonné par la famille de Tenor, alors qu'elle aurait du être présente pour lui apporter du réconfort pendant ce moment compliqués : « **En son temps, j'attendais que ce jeune vienne doter ma fille. J'attendais beaucoup plus qu'il arrive avec sa famille, sa mère, son père, qu'ils arrivent et qu'ils essayent d'essuyer mes larmes** ».

Selon l'avocat de la famille Moulioum, le certificat de genre de mort ne dit pas la cause du décès. « **Nous avons eu l'occasion de jeter un coup d'œil sur la pièce qui a été produite au procès-verbal. Le certificat de genre de mort ne dit pas la cause du décès. On précise**

qu'elle est partie le 15 juillet et que le motif est dépôt de corps. Pour nous ça signifie que même le médecin n'a pas dit de quoi elle est décédée. Nous avons sollicité une remise de cause. Le prévenu a plaidé coupable d'homicide involontaire, or jusqu'à présent il n'y a pas un élément dans le dossier qui spécifie qu'elle est morte involontairement dans un accident. Nous allons explorer la voie idoine, vous serez informés le moment venu »,
confie Serge kenfack.